
LA MORPHOSYNTAXE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF EN LYÈLÉ

Dieu-Donné ZAGRE

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

dieudonnezagre084@gmail.com

&

Parfait BABINE

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

babineparfait@gmail.com

Résumé : Notre réflexion porte sur la « morphosyntaxe de l'adjectif en Lyèlé ». Nous entendons par morphosyntaxe, l'étude des caractéristiques morphologiques de l'adjectif d'une part, et, d'autre part, l'étude de ses aptitudes syntaxiques dans le syntagme épithétique et dans les énoncés de type adjectival. Il s'agit pour nous d'identifier la classe des lexèmes adjectivaux sur la base de critères morphosyntaxiques bien déterminés dans la langue, de voir la possibilité de création d'autres adjectifs par l'utilisation de procédés comme la dérivation, enfin, de voir la possibilité pour ces adjectifs d'assumer la fonction de dépendant du nom et de prédicat dans un énoncé de type adjectival. Pour y arriver, nous adoptons la théorie de la grammaire fonctionnelle en nous inspirant précisément des travaux de M. Houis (1977, 1980) et de D. Creissels (1979, 2006 a). L'étude révèle qu'il existe une classe de lexèmes adjectivaux en nombre limité en Lyèlé. De même, il est possible de créer des adjectifs par dérivation en adjoignant à une base un préfixe adjectival ou par reduplication. Enfin, le Lyèlé étant une langue à classe, l'adjectif sélectionne des marqueurs de classe au même titre que le nom.

Mots-clés : adjectif, lexème, morphologie, fonction syntaxique, Lyèlé

THE MORPHOSYNTAX OF THE ADJECTIVE IN LYELA LANGUAGE

Abstract: Our reflection concerns the "morphosyntax of the adjective in Lyela language". By morphosyntax, we mean the study of the morphological characteristics of the adjective on the one hand, and on the other hand the study of its syntactic abilities in the epithetical phrases and in adjectival type statements. The aim of this work is to identify the class of adjectival lexemes on the basis of morphosyntactic criteria well determined in the language, to see the possibility of creating other adjectives by the use of processes such as derivation, and finally to see the possibility for these adjectives to assume the function of noun dependent and predicate in an adjectival type statement. To do this, we adopt the framework of functional grammar, drawing on the work of M. Houis (1977, 1980) and D. Creissels (1979, 2006 a). The study reveals that there is a limited number of adjectival lexemes in Lyela language. Similarly, it is possible to create adjectives by derivation by adding an adjectival prefix

to a root or by reduplication. Finally, Lyela language being a class language, the adjective selects class markers in the same way as the noun.

Keywords: adjective, lexeme, morphology, syntactic function, Lyela language.

Liste des abréviations : *Adj.* = *adjectif* ; *Dép.* = *dépendant* ; *N* = *nom* ; *P* = *prédicat (fonction de)* ; *QA* = *qualifiant* ; *QE* = *qualifié*.

Introduction

G. Manessy (1979) classe le Lyèlé dans le sous-groupe occidental des langues gurunsi. C'est une langue parlée dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément dans la province du Sanguié. On retrouve également les locuteurs du Lyèlé dans le quartier « Burkina » de la ville de Koudougou. Les lyèlaphones sont appelés « Lyèla ». Ils forment avec les Kassena, les Nuna, les Nankana, les Sissala et les Ko l'ethnie désignée sous le nom de « Gurunsi ».³

Plusieurs travaux de description existent sur le lyèlé. Nous avons entre autres : F. Nicolas et G. Bon (1953) en Grammaire, J. Bassolé (1983) en phonologie, A. Delplanque (1979) sur les classes nominales, B. Bayala (1990) en morphosyntaxe, B. Bamouni (2011) en sémantique, T. Baki (2012) en terminologie, A. Batiana (2008) en lexicologie. Outre ces travaux, on note l'existence de travaux en sociolinguistique et en lexicographie. Il s'agit des travaux de A. Batiana (1985) en sociolinguistique, O. Bazié (2002) en dialectologie, le lexique lyèlé-français, SIL (1971), lexique lyèlé-français, SIL (1991).

Malgré cette littérature existante, force est de constater que la langue demeure peu décrite. Ce qui ne facilite pas l'élaboration d'ouvrages pédagogiques et didactiques dans la langue dans un contexte où l'Etat burkinabè fait la promotion de l'alphabétisation et de l'éducation bilingue. Par ailleurs, peu de travaux ont porté de façon spécifique sur l'adjectif, sa morphologie et son fonctionnement syntaxique, d'où l'intérêt de cette étude, qui vise à (1) identifier la classe des adjectifs sur la base de critères morphosyntaxiques bien déterminés, (2) décrire le processus de création d'adjectifs par dérivation, (3) montrer les aptitudes du lexème adjectival à assumer des fonctions syntaxiques bien déterminées. L'atteinte de ces objectifs passe par les

³ Nous empruntons ces informations sur la langue et les locuteurs du Lyèlé à BAKOUAN Lazard .2017. Procédés de création lexicale en lyèlé. Mémoire de master, Université Joseph KI-ZERBO, 94p.

réponses à la série des questions suivantes : peut-on identifier une classe de lexèmes adjectivaux en Lyèlé ? Par quel processus de création lexicale peut-on former des adjectifs dans la langue ? Quelles fonctions syntaxiques assume l'adjectif dans le syntagme épithétique et dans l'énoncé de type adjectival ?

1. Cadre théorique et méthodologie

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la grammaire fonctionnelle. La théorie fonctionnaliste explore la diversité des langues, en mettant l'accent sur le rôle assumé par chaque terme. Elle propose de cerner les faits de la langue à travers « la fonction » de chaque unité linguistique dans la communication. La théorie fonctionnaliste traite entre autres de la catégorisation des unités linguistiques dans la chaîne parlée, de leur structure (syllabique et morphologique), de leurs positions dans l'énoncé par rapport aux autres unités linguistiques et de leurs fonctions syntaxiques. Nous nous inspirons des travaux de M. Houis (1977, 1980) et de D. Creissels (1979, 2006, a).

La collecte des données de notre corpus s'est effectuée en deux temps. D'abord, nous avons collecté un ensemble d'ouvrages généraux, d'articles et de mémoires portant sur le Lyèlé et dont l'exploitation a permis de nous faire une idée sur l'existant et des aspects abordés par nos devanciers sur la description de la langue. Ensuite, nous avons collecté un corpus à partir d'un questionnaire comportant un ensemble de lexiques et d'énoncés intégrant des adjectifs en Lyèlé. La taille du corpus est de trois cent (300) mots et énoncés. Cela a nécessité trois jours de séances de travail avec trois informateurs principaux, tous des linguistes, l'un est un religieux, locuteur natif de la langue étudiée, et maîtrise bien la transcription du Lyèlé. L'autre, quant à lui, est un élève inspecteur de l'enseignement primaire en formation à l'École Normale Supérieure de Koudougou (ENS-K), formateur et traducteur du Lyèlé. Le troisième informateur est un étudiant linguiste diplômé d'une licence en linguistique et maîtrisant parfaitement la transcription de la langue. En sus, Parfait BABINE, co-auteur du présent article, est locuteur natif de la langue et son apport à la collecte, à la transcription et à l'analyse des données a été d'un grand intérêt. Notre corpus est transcrit phonétiquement sur la base des symboles de l'A.P.I.

Notre travail est structuré en trois (03) sous points. Le premier sous point traite de l'existence d'une classe de lexèmes adjectivaux et de la formation des adjectifs en

Lyèlé. Le deuxième point aborde le marquage du syntagme épithétique par les suffixes de classe. Enfin, nous traitons des fonctions syntaxiques de l'adjectif au troisième sous point.

2. De l'existence d'une classe de lexèmes adjectivaux en Lyèlé

L'adjectif peut être défini comme « un mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom », J. DUBOIS et al. (2002, p. 16). On distingue aussi la catégorie des adjectifs déterminants (démonstratifs et possessifs) qu'il convient d'appeler communément « déterminants ». Nous nous intéressons principalement aux adjectifs aptes à assumer la fonction épithète du nom dans le syntagme épithétique ou la fonction prédicative dans les énoncés de type adjectival. Cette classe d'unités linguistiques est traditionnellement appelée « adjectifs qualificatifs ».

En Lyèlé, il existe une classe de lexèmes identifiables comme adjectifs. Les linguistes s'accordent sur les critères suivants, nécessaires à l'identification d'une classe d'adjectif dans les langues du monde :

- les adjectifs sont des unités aptes à assumer la fonction de dépendant du nom dans le syntagme épithétique,
- ils peuvent aussi assumer la fonction de prédicat en association avec des prédicatifs (copules),
- dans les langues à genres multiples, l'adjectif reçoit un nominatif d'accord.

Ainsi, en Lyèlé, les unités suivantes sont des adjectifs :

(1)

zum « féroce », *●e●e* « calme », *bubÛb™* « beau (+ animé) », *nœcˀn* « riche », *nāzāmse* « beaux (-animé) », *n@akuli* « court », *nāÑunu* « jaune », *nāafÛlÛ* « gros », *nāÑˀ* « rouge », etc.

En effet, ces unités peuvent assumer la fonction d'épithète dans le syntagme épithétique et celle de prédicat en association avec des prédicatifs dans les énoncés de type adjectival. Parmi ces adjectifs, certains sont constitués de lexèmes adjectivaux simples, tandis que d'autres sont formés par dérivation. Dans la langue, l'adjectif porte des marques de classe au même titre que le nom.

2.1. Les lexèmes adjectivaux simples

Un lexème est un morphème qui peut apparaître seul comme mot indépendant tels que *zum* « féroce », *●e●e* « calme » en Lyèlé. Le lexème peut aussi constituer la base ou

le radical d'un lexème complexe. Ce type de lexème est perceptible avec les adjectifs formés par dérivation en Lyèlé, où la base ou le radical n'est pas forcément un adjectif (il est généralement une base verbale ou nominale) et où le résultat final du mot obtenu par dérivation est un adjectif :

- (2)
- | | | | | |
|--------------------|---------|---|----------------------------|-------|
| $\tilde{N}^{TM}la$ | rougir | → | $n\tilde{a}\tilde{N}^{..}$ | rouge |
| bye^{TM} | noircir | → | $n\tilde{a}by^a$ | noir |

Dans ces exemples, \bullet^{TM} - et bye - sont des lexèmes (bases) verbaux à partir desquels on a formé les adjectifs $n\tilde{a}\tilde{N}^{..}$ « rouge » et $n\tilde{a}by^a$ « noir » par l'adjonction du préfixe $n@$ - . Nous revenons sur le cas de ces adjectifs formés par dérivation au paragraphe 2.2.

Il existe donc en Lyèlé des adjectifs simples aptes à figurer dans des syntagmes épithétiques comme dépendants de noms ou comme prédicats dans les énoncés de type adjectival. Ces adjectifs sont en nombre réduit comme le fait remarquer M. Houis (1977, p. 35) « (...) nombreuses langues possèdent des lexèmes adjectivaux. Leur usage en discours est courant, toutefois l'inventaire en est toujours limité (autour de 30 à 40 unités) ». D. Creissels (2006 a, p.202), lui, va plus loin en citant le cas spécifique du Bambara « (...) en Bambara (...) il existe une classe de lexèmes se distinguant à la fois des noms et des verbes par le fait qu'ils assument la fonction prédicative en s'associant à un couple particulier de marqueurs (...) ces lexèmes sont au nombre d'une quarantaine et expriment des significations typiquement adjectivales (...) ».

Sans être exhaustif sur leur nombre, nous pouvons identifier des lexèmes adjectivaux simples en Lyèlé.

- (3) $\bullet e \bullet e$ « calme »

- a. $Osubw^{TM}I^{TM} \bullet e \bullet e$ « Un enfant *calme*. »
/enfant/calme/
Dép.
- b. $Bi-\bullet e me w\hat{U} \bullet e \bullet e$ « Le bébé *est calme*. »
/bébé/être/calme/
P
- c. $Osubw^{TM}I^{TM} de \bullet e \bullet e je$ « L'enfant *n'est pas calme*. »
/enfant/ne/calme/pas/
P

Dans l'exemple (3a), l'adjectif fonctionne comme un dépendant (Dép.) du nom dans un syntagme épithétique. Dans les exemples (3b) et (3c), il fonctionne comme prédicat (P) en

association avec la copule d'assertion positive *wɔ* « être » et la copule de l'assertion négative *de...je* « ne...pas ».

(4) *Zum* « dangereux »

a. *Bɔrɔ zum* « un lion *dangereux*. »

/lion/dangereux/

Dép.

b. *bwarTM bæ zum je* « Les lions *ne sont pas dangereux* »

/Lion-s/ne/dangereux/pas/

P

Dans l'exemple (4a), l'adjectif *zum* « dangereux » est un dépendant (Dép.) du nom *bɔrɔ* « lion » dans le syntagme épithétique *bɔrɔ zum* « un lion dangereux ». Dans l'exemple (4b), il assume la fonction de prédicat (P) en association avec la copule de l'assertion négative *bæ...je* « ne pas ».

(5) *bubÛbTM* « beau »

a. *osubw^{TM|TM} bubÛbTM* « Un enfant *beau*. »

/enfant/beau/

Dép.

b. *osubw^{TM|TM} wo bubÛbTM* « L'enfant *est beau*. »

/enfant/être/beau/

P

Les exemples (5a) et (5b) illustrent également la fonction de dépendant (Dép.) et de prédicat (P) de l'adjectif *bubÛbTM* « beau » dans les mêmes conditions que les adjectifs *●e●e* « calme » et *zum* « dangereux » cités précédemment.

Parmi les adjectifs à morphologie simple nous pouvons citer :

(6) *o,,wenepwe/ o,,wenepwese* « peureux /peureux (au pluriel) » ; *belwal /belwalsTM* « laid/laid » ; *ïwarTM /ïwarsTM* « sucré/sucrés ».

En parlant d'adjectifs à morphologie simple, il s'agit des adjectifs qui ne comportent pas de dérivatifs. Cependant, ils comportent des marques de genres qui indiquent le nombre singulier vs pluriel. Ces aspects morphologiques liés au genre sont traités au point 3.

Ces adjectifs que nous considérons comme des lexèmes adjectivaux simples sont en nombre réduit. Toutefois leur nombre reste à déterminer. Ils sont différents d'autres adjectifs formés par dérivation et par redoublement.

2.2. Les procédés de création des adjectifs en Lyèlé

Les deux procédés de création d'adjectifs attestés en Lyèlé sont la dérivation affixale par préfixation et la dérivation non affixale par redoublement.

2..2.1. Les adjectifs formés par dérivation affixale

La dérivation affixale consiste à créer de nouvelles unités lexicales en ajoutant un affixe à une base. Les procédés de dérivation affixale se distinguent en fonction de l’emplacement de l’affixe par rapport à la base. Selon cette place, on distingue trois types de dérivations affixales :

- la dérivation affixale par préfixation, ou dérivation préfixale ;
- la dérivation affixale par infixation, ou dérivation infixale ;
- la dérivation affixale par suffixation, ou dérivation suffixale.

Le type de dérivation adjectival le plus productif en Lyèlé est la dérivation préfixale. Il s’agit d’adjoindre le préfixe *nā-* à une base verbale, généralement un verbe statif, à une base nominale ou à une base adjectivale pour obtenir l’adjectif résultant. Plusieurs cas de figure se présentent selon que la base est verbale, nominale ou adjectivale.

a. La base est verbale

(7) Infinitif verbal	glose	adjectif résultant	glose
<i>ÑTMla</i>	être rouge	<i>nāÑTM</i>	qui est rouge
<i>byelTM</i>	être noir	<i>nāby^a</i>	qui est noir
<i>pwele</i>	être blanc	<i>nāpwe</i>	qui est blanc
<i>cTM</i>	vieillir	<i>nācε</i>	vieux, vieille (+ humain)

Les données de ce corpus (7) permettent d’observer que les adjectifs de couleurs de base *nāÑ^a* « rouge », *nāby^š* « noir » et *nāpwe* « blanc » sont formés à partir de bases verbo-adjectivales *-Ñ^a-*, *-by^š-*, *-pwe-*, *-cTM*. Ces bases permettent de former des verbes exprimant la couleur en ajoutant les suffixes verbaux de l’infinitif *-la*, *-lTM*, *-le* ; ce qui donne les verbes *ÑTMla* « être rouge », *byelTM* « être noir » et *pwele* « être blanc ». Le cas du verbe *cTM* « vieillir » est particulier. Contrairement aux verbes qui expriment la couleur et qui forment leur infinitif en ajoutant un suffixe verbal *-la*, *-lTM*, *-le*, l’infinitif du verbe *cTM* « vieillir » n’a pas de suffixe verbal, ce qui fait que la forme de l’infinitif se réduit à la base *cTM* « vieillir ». De façon générale, l’infinitif des verbes en Lyèlé, se forme sans suffixe verbale, comme *ju* « manger », *dur* « courir », *val* « cultiver ».

À partir des bases verbo-adjectivales, on a pu former des adjectifs en ajoutant le préfixe *nā-* ; ce qui donne *nāÑ^a* « qui est rouge », *nāby^a* « qui est noir », *nāpwe* « qui est blanc », *nācε* « vieux, vieille (+ humain) ».

b. La base est nominale

(8) Base nominale	glose	préfixe adjectival	adjectif résultant	glose
-------------------	-------	--------------------	--------------------	-------

$dw^{TM} ^{TM}$	longueur	$n\tilde{a}$ -	$n@ad\hat{U}\hat{U}$	long
$zam''ra$	beauté	$n@$ -	$n@zam''$	beau
$\bullet umu$	fruit du néré (de couleur jaune)	$n@$ -	$n@\bullet umu$	jaune

Les adjectifs $n@ad\hat{U}\hat{U}$ « long », $n@zam''$ « beau » et $n@\bullet umu$ « jaune » sont formés à partir des bases nominales $dw^{TM}|^{TM}$ « longueur », $zam''ra$ « beauté », $\bullet umu$ « fruit du néré (de couleur jaune) » au moyen du préfixe adjectival $n@$ -.

(9)

- $tabl\ dw^{TM}|^{TM}$ ju $m^{TM}tra$ $\bullet ije$ « La longueur du tableau vaut 10m. »
/tableau/longueur/valoir/metres/dix /
- $K^{TM}mu$ $zam''ra$ « la beauté de la femme » / $kuli$ $zam''ra$ « la beauté du chien »
/femme/beauté/ /chien/beauté/

Dans ces exemples (9a et b) $dw^{TM}|^{TM}$ « la longueur » et $zam''ra$ « la beauté » sont des noms. Les adjectifs dérivés des nominaux $n@dud\hat{b}$ « long » et $n@zam''$ « beau » sont employés à titre illustratif dans les exemples (9c et d) ci-dessous.

- n $bjere$ bwi $n\tilde{a}dud\hat{U}\hat{U}$ wa « Nous avons traversé la longue rivière. »
/nous/traverser/rivière longue/là/
- $k''-zam''$ / k'' $n@zam''$ « une belle femme »
/femme/belle // femme/belle/

c. La base est adjectivale

La grande majorité des adjectifs du Lyèlé sont formés à partir de bases adjectivales propres. Ces bases adjectivales ne peuvent pas servir à former des verbes, ni des noms. La morphologie de ces adjectifs comporte le préfixe $n@$ -. Leurs bases n'étant pas d'origine verbale ou nominale, nous postulons qu'il s'agit de bases adjectivales.

- (10) $n\tilde{a}$ - $\tilde{N}unu$ « qui est jaune »
 $n\tilde{a}$ - $pulu$ « qui est bleu »
 $n\tilde{a}$ - $akuli$ « court »
 $n\tilde{a}$ - $f\hat{U}\hat{U}$ « gros »
 $n\tilde{a}$ - $c^{TM}n$ « riche »

L'observation du mode de formation de ces adjectifs ordinaires permet d'identifier le préfixe $n\tilde{a}$ - des radicaux des adjectifs concernés - $\bullet unu$ « radical exprimant la couleur jaune » ; - $pulu$ « radical exprimant la couleur bleu » ; - $akuli$ « radical de court » ; - $ad\hat{U}\hat{U}$ « radical de long » ; - $f\hat{U}\hat{U}$ « radical de gros ».

- (11) a. $n\tilde{a}c''n$ bal « Un homme riche. »
/riche/homme/
Dép.

- b. be ne $n\tilde{a}$ $muumwese$ $naziz\hat{U}$ bwi $n@pulu$ we
/il-impers/p.v./trouver/poissons/beaucoup/rivière/bleue/dans/
« On trouve beaucoup de poissons dans la rivière bleue. »
Dép.

c. balmo „” n@akuli « Cet homme est court. »
/homme-déf/est/court/
P

Les exemples (11 a et b) illustrent l'emploi des adjectifs n@ec”n « riche » et n@pulu « bleue » en fonction de dépendant du nom. Tandis que dans l'exemple (11 c.), l'adjectif n@akuli « court » assume la fonction de prédicat en combinaison avec la copule „” « être ».

2.2.2. Les adjectifs qualificatifs formés par dérivation non affixale

La dérivation non affixale est aussi un procédé de formation d'adjectifs qui existe en Lyèlé. Celle-ci diffère de la dérivation affixale par le fait qu'elle n'utilise pas le préfixe n@- dans le processus de formation. Les formes de dérivation non affixale attestées sont la dérivation par redoublement et la dérivation par réduplication. Pour Georges MOUNIN (2008 : 284), le redoublement est « la répétition d'un mot entier ou d'une voyelle, d'une syllabe formant un mot. Ou encore la répétition d'une voyelle, d'une consonne ou d'une syllabe d'un mot au début de celui-ci ». Certains auteurs parlent de réduplication. Toutefois, il faut distinguer ces deux notions, car la réduplication signifie la répétition du mot entier, tandis que le redoublement traduit la répétition d'un ou plusieurs éléments du mot. À ce niveau, une syllabe de la base adjectivale est répétée pour exprimer l'intensité, la gradation ou la répétition.

(12)

a. lala « rapide » / kuli wɔ lala « Le chien est rapide. »
/chien/être/rapide/
P

b. mama « lent » / kusubwo wɔ mama « La tortue est lente. »
/tortue/être/lente/
P

L'adjectif « lent » se dit également t²n²n² « lent ». L'on peut ainsi dire kuli t²n²n² « un chien lent ».

c. nãwɔwɔwɔ « spongieux »
do nãwɔwɔwɔ « du bois spongieux »
Dép.
do wɔ nãwɔwɔwɔ « Le bois est spongieux. »
/bois/être/spongieux/
P

Les adjectifs lala et mama (12 a et b) sont formés par réduplication, car la base de ces adjectifs est répétée. Tandis que t²n²n² « lent » et nãwɔwɔwɔ « spongieux » (12 b et c) sont

formés par redoublement ; en effet, seule une syllabe de la base est répétée. Ces types d'adjectifs formés par réduplication et par redoublement sont assez rares, mais ils existent dans la langue. Ils sont à distinguer des idéophones, qui sont généralement employés dans la prédication non verbale pour décrire une propriété attribuée au référent d'un nom tout en exprimant une certaine intensité de cette propriété.

(13)

- a. *bwi dual paa* « La rivière est très longue »
/puits/longue/très »
- b. *balmo wo nic̣̣n-bal paa* « L'homme est extrêmement riche »
/homme/être/riche-homme/extrêmement/
- c. *Gamzi „ε nãṆ̃ gẉgẉ* « L'habit est très rouge »
/habit/être/rouge/très/
- d. *Gamzi „ε nãṆ̃ murututu* « L'habit est très rouge »
/habit/être /rouge/très/très/
- e. *Gamzi „ε nãpwã pwãpwã* « L'habit est très blanc »
/habit/être/blanc/très/
- f. *Gamzi „ε nãbini frifri* « L'habit est très noir »
/habit/être/noir/très/

Dans les exemples ci-dessus, toutes les unités surlignées en gras sont des idéophones : *paa*, *gẉgẉ*, *murututu*, *pwãpwã*. Elles peuvent être traduites par les adverbes d'intensité très, hyper qui expriment le degré le plus élevé de la qualification.

3. Le marquage du syntagme épithétique par les suffixes de classe

Les nominaux dans les langues *gur* sont affectés de suffixes de classe qui en précisent le genre ou le nombre. La notion de suffixe de classe est expliquée par D.-D.

Zagre (2021) en ces termes :

Dans beaucoup de langues, on peut isoler généralement à l'initiale ou en finale des nominaux un préfixe ou un suffixe qui varie en relation avec la répartition de ces nominaux en sous-ensembles selon leurs propriétés d'accord. Ces préfixes ou suffixes (selon les langues) permettent de classer les nominaux selon le nombre, singulier ou pluriel. Ils sont très souvent appariés, c'est-à-dire que pour un préfixe ou un suffixe donné qui caractérise le singulier est corrélé un autre préfixe ou suffixe qui caractérise le pluriel. Toutefois, il existe des préfixes ou suffixes non appariés qui fonctionnent seuls et qui caractérisent très souvent les nominaux dont le sémantisme renvoie à des liquides (des unités linguistiques dont le référent est indéénombrable). (p.539)

La notion de nominal renvoie à une grande classe d'unités linguistiques qui regroupe le nom, le pronom et plus largement le syntagme nominal. Le nominal

englobe des formes telles que, le pronom, le numéral et le syntagme nominal. M. HOUIS (1980, p.85) précise que « Le nominal est une désignation générale qui recouvre tous les types de formations pouvant assumer le sujet, l'objet et le circonstant. [...] La grande classe des nominaux va recouvrir les noms, les pronoms et les syntagmes nominaux. »

En Lyèlé, le nom, l'adjectif, le pronom sont pourvus de suffixes de classe appariés qui spécifient le nombre (singulier /pluriel). On distingue en Lyèlé six suffixes de classe selon les travaux de O. Bazié (2002, pp. 21-22). Il s'agit des paires de suffixes :

(14)

- $-f\text{̃}/-a$ (le $-a$ peut varier suivant le principe de l'harmonie vocalique et donner $- \sim$) ;

$bi-f\text{̃}$ « enfant » / $bi-a$ « enfants »

$buom-f\text{̃}$ « fille » / $boum-\sim$ « filles »

- La même paire de suffixes $-f\text{̃}/-a$ marque les indéénombrables ;

$sebi-f\text{̃}$ / $sebi-\sim$ « argent »

$jal-f\text{̃}$ / $jal-a$ « sang »

- $-e/-se$ (le suffixe du pluriel $-se$ peut varier en $-si$, $-s$ ou en $-r$ suivant le principe de l'harmonie vocalique ;

$Lu-e$ « un perdrix » / $lu-r$ « des perdrix »

$Soel-e$ « soumbala » / $soel-se$ « soumbala-s »

$kukul-e$ « baobab » / $kukul-si$ « baobabs »

- $-o/-re$ (dans cette paire de suffixes, le suffixe du singulier se réalise $-o/-u$ selon le contexte. Le suffixe du pluriel peut se réaliser sous forme vocalique en $-i$, $-e$, $-$ ou encore en CV sous les formes $-de$, d ou $-r$)

$Kibi-u$ « bijou » / $kibi-r$ « bijoux »

$guur-u$ « cola » / $guur-i$ « colas »

- $-o/-me$ (le suffixe du singulier $-o$ peut varier en $-u$ et celui du pluriel $-me$ en $-mi$, $-ne$ selon le contexte et suivant le principe de l'harmonie vocalique) ;

$c/f\text{̃}/-f\text{̃}$ « ville » / c/m « villes »

$gul-u$ « tambour » / $gul-ne$ « tambours »

- $-e/-a$ ($-a$ peut varier et donner $- \sim$) ;

$shé-e$ « un pois de terre » / $shi-\sim$ « des pois de terre »

$naban-e$ « poitrine » / $naban-a$ « poitrines »

Dans le syntagme épithétique en Lyèlé, le nom (qualifié = QE) et l'adjectif (dépendant = Dép.) sont pourvus du même suffixe de classe. Ce qui signifie que les deux unités QE et Dép. portent le même suffixe de classe. Précisons que l'ordre des éléments dans le syntagme qualificatif est QE + Dép. (N + adj). Observons les données du corpus (3) suivant :

(15)

(a) Adjectifs

nādw-e « neuf » / *n@dɔw-se* « neufs »*n@z@m-* « beau » / *n@z@m-sTM* « beaux »*nšcˀn-ø* « riche » / *nšcˀn-a* « riches »*nāmpw-e* « blanc » / *nāmpwen-se* « blancs »

(b) Noms

ji-ø « maison » / *ji-se* « maisons »*bal-ø* « homme » / *bal-a* « hommes »*nˀgulu-ø* « vélo » / *nˀguul-e* « vélos »*gāmzi-ø* « habits » / *gāmzi-se* « habits »

(c) Syntagmes épithétiques

ji-ø pwā-ø « une maison blanche » / *ji-se pwā-se* « des maisons blanches »*nœcˀn-ø bal-ø* « un homme riche » / *nœcˀn-a bal-a* « des hommes riches »*gāmzi-ø dw-è* « un habit neuf » / *gāmzi-se dwè-se* « des habits neufs »*nˀgulu-ø nāzām-* « un beau vélo » / *nˀguul-e nāzām-se* « de beaux vélos »

En (15-a) et en (15-b), nous constatons que les adjectifs et les noms sont marqués par des suffixes de classe qui précisent le nombre singulier/ pluriel.

Au niveau des données en (15-c) qui concernent le syntagme épithétique, nous constatons que l'ordre d'apparition des éléments de la majorité des syntagmes est qualifié (QE) + qualifiant (QA) : QE + QA. Mais il existe quelques rares cas où l'on a la structure QA+ QE, comme c'est le cas dans :

nœcˀn-ø bal-ø « homme riche » / *nœcˀn-a bal-a* « hommes riches »

/riche-sg/homme-sg/ /riche-pl/homme-pl/

QA QE QA QE

4. Des fonctions syntaxiques de l'adjectif

L'adjectif qualificatif assume essentiellement deux fonctions, celle d'épithète (dépendant ou qualifiant) dans le syntagme épithétique constitué d'un nom (le qualifié QE) et de l'adjectif (le qualifiant QA, dépendant Dép. ou déterminant). Dans ce cas, il est directement rattaché au nominal qu'il qualifie, formant ainsi avec lui un syntagme nominal. Et la fonction de prédicat dans les énoncés de type adjectival où il est relié au nom qu'il qualifie par une copule.

4.1. La fonction syntaxique d'épithète

(16)

a. *bal nākukuli bana* « L'homme court arrive. »

/homme/court / arrive/

Dép.

- b. k©n© nāacanse wɔ Jo ne « De belles femmes sont à Réo.
/femmes/belles/ sont/Réo/à/
Dép.
- c. Pol ɛe Kamezwe-ɛɛ « Paul a un habit-rouge »
/Paul/avoir/habit-rouge/
Dép.
- d. kTM mu lje gān-by^a « La femme a attaché un pagne-noir »
/femme-là/attacher/pagne-noir/
Dép.
- e. Li-pwe mu wo n©do lo « L’homme-clair-là est de Koudougou »
/homme-claire-là/est/Koudougou/l’homme/
Dép.
- f. a ɛe gān-pwā « J’ai un pagne-blanc. »
/je/avoir/pagne-blanc/
Dép.

Dans tous les exemples de la série (16), les adjectifs apparaissant dans les syntagmes épithétiques sont des dépendants, des qualifiants ou des épithètes. Du point de vue morphologique, l’adjectif épithétique qui apparaît après le nom peut comporter ou pas le préfixe n©-. Ainsi, dans les exemples (16 a et b), le préfixe adjectival est présent : *bal nākukuli* « L’homme court », *k©n© nāacanse* « De belles femmes ». Par contre, dans les autres exemples, les adjectifs sont dépourvus du préfixe adjectival : *gān-by^a* « un pagne noir », *Kamezwe-ɛɛ* « un habit-rouge ». Cela relève du choix du locuteur, qui est libre de construire ses syntagmes épithétiques avec des adjectifs comportant des préfixes ou pas.

4.2. La fonction syntaxique de prédicat

Selon J. Dubois et al. (2002, p.376), « dans une phrase de base dont le syntagme verbal est constitué d’une copule (être) ou d’un verbe assimilé à la copule (rester, paraître, etc.), on appelle prédicat l’adjectif, le syntagme nominal ou le syntagme prépositionnel constituant du syntagme verbal. » Ainsi, les adjectifs qui sont des compléments attributifs dans des constructions phrastiques faisant intervenir des verbes d’état ou des verbes attributifs, assument généralement la fonction de prédicat en association avec ce verbe. Généralement, dans les langues africaines, ces types de verbes sont des copules (verbales ou non verbales). Pour J. Dubois (2002, p.122), « le verbe *être* est appelé copule quand, dans une phrase de base, il constitue avec un attribut (adjectif, syntagme nominal ou syntagme prépositionnel) le prédicat d’un syntagme nominal sujet. La copule sert à énoncer les propriétés qui définissent le sujet dans des phrases prédicatives. »

En Lyèlé, la copule verbale « ÊTRE », qui permet aux adjectifs d’assumer la fonction de prédicat, a plusieurs formes : *wo, wɔ, „*” « être » lorsqu’elle traduit une assertion positive et

de...je, bæ...je « n'être pas » lorsqu'elle traduit une assertion négative. Dans ce dernier cas, la copule est de forme discontinue.

(17)

- a. Bal mo „” n@kuli « Cet homme est court. »
/homme-déf/est/court/
P
- b. bala be wo nãfwTMr « Les hommes sont improductifs. »
/hommes-déf/sont/improductifs/
P
- c. ji „” nãpwe « La maison est blanche. »
/maison/est/blanche/
P
- d. balmo wo nœc”n bal « L'homme est riche. »
/homme-déf/est/riche/homme/
P
- e. n”gugulu wo nãbubÛbTM « Le vélo est beau. »
/vélo-déf/est/beau/
P
- f. balmu de n@dudɔɔ je « L'homme n'est pas grand »
/homme/ne/grand/pas/
P
- g. bɔɔ bæ zum je « Le lion n'est pas dangereux »
/lion/ne/dangereux/pas/
P

Dans les exemples (17 a, b, c, d, e), les adjectifs assument la fonction de prédicat en association avec les copules d'assertion positive *wo, wo, „”* « être ». Dans les exemples (17 f et g), ils assument la même fonction, mais cette fois en association avec des copules d'assertion négative *de...je, bæ...je* « n'être pas »

Conclusion

Au terme de notre étude, nous retenons qu'en Lyèlé, il existe une classe de lexèmes adjectivaux simples aptes à figurer dans des syntagmes épithétiques comme dépendants de noms ou comme prédicats dans les énoncés de type adjectival. Il est aussi possible de former des adjectifs en Lyèlé en suivant deux procédés de création lexicale, à savoir la dérivation affixale et la dérivation par redoublement ou réduplication. La dérivation affixale attestée dans la langue est la dérivation préfixale. Il s'agit d'ajouter le préfixe *nã-* à une base verbale, nominale ou adjectivale pour obtenir l'adjectif résultant. Ce procédé de formation des adjectifs qualificatifs est le plus récurrent. Au niveau de la formation par redoublement ou par réduplication, il s'agit de répéter la base ou une syllabe de la base pour obtenir l'adjectif résultant. Dans le syntagme épithétique, l'adjectif et le nom portent des marques du suffixe de classe.

L'ordre d'apparition des unités du syntagme est nom (qualifié) + adjectif (qualifiant). Mais, il y a de rares cas où l'adjectif qualificatif apparaît avant le nom. Au niveau des fonctions syntaxiques assumées, les adjectifs apparaissant dans les syntagmes épithétiques sont des dépendants, des qualifiants ou des épithètes ; ces termes sont des synonymes. Du point de vue morphologique, l'adjectif épithétique qui apparaît après le nom peut comporter ou pas le préfixe n©-. La copule verbale wo, wo, „” « être » qui traduit une assertion positive permet aux adjectifs d'assumer la fonction de prédicat. Cette copule est de...je, bæ...je « n'être pas » lorsqu'elle traduit une assertion négative. Dans ce dernier cas, elle a une forme discontinue.

Références bibliographiques

- BAKI, Thimothé, Bali, 2011, Terminologie mathématique Français-Lyélé, mémoire de maîtrise, Département de linguistique, U.F.R./L.A.C., Université de Ouagadougou, 254 p.
- BAKOUAN, Lazard, 2017, Procédés de création lexicale en lyèlé, mémoire de master, Université Joseph KI-ZERBO, 94p.
- BAMOUNI, Beya, 2011, Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des pronoms personnels du Lyèlé, mémoire de maitrise, Département de linguistique, Université de Ouagadougou. 154 p.
- BASSOLE, Jean, 1983, Phonologie du lyèlé (Haute-Volta), mémoire de maitrise, Université d'Abidjan ,176 p.
- BATIANA, André ; Abbé BASSOLE, Jean ; BADO, Emmanuel ; BAYALA, Bazombié et Abbé BASSONO, André-Jules, 2000, Grammaire du lyèlé, deuxième édition, réalisé avec l'appui financier de l'OSEO, 111 p.
- BATIANA, André, 1985, Variation linguistique et comportement langagier dans la communauté lyèlé, thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Nice, 237p.
- BATIANA, André, 2008, « Les emprunts en lyèlé », in Actes du septième colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest, Presse Universitaire de Ouagadougou, pp. 129-149.
- BAYALA, Bazombié, 1990, Morphosyntaxe de l'énoncé en lyèlé : Essai d'analyse grammaticale, rapport de DEA, INSULLA, Université de Ouagadougou, 99 p.

- BAZIE, Odette, 2002, *Étude de la variation dialectale du Lyèlé*, mémoire de maîtrise, département de linguistique, U.F.R./L.A.C., Université de Ouagadougou, 90 p.
- BON, Gilbert, NICOLAS, F, 1953, *Grammaire lèlé, glossaire lèlé – français*, Dakar, IFAN, 453 p.
- CREISSELS, Denis, 1979, *Unités et Catégories grammaticales. Réflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Grenoble, Université des langues et lettres, 209 p.
- CREISSELS, Denis, 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique, catégories et constructions*, volume 1, Paris, Lavoisier, 412 p.
- DELPLANQUE, Alain, 1979, « Les classes nominales en lyèlé », in *Afrique et Langage*, no12, Lyon, pp. 28-51.
- HOUIS, Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro africaines », in *Afrique et Langages*, n°7, pp. 5-65.
- HOUIS, Maurice, 1980, « Proposition pour une typologie des langues négro-africaines », in *Afrique et Langage*, no13, Lyon, pp. 5-17.
- MANESSY, Gabriel, 1979, « Contribution à la classification généalogique des langues voltaïques », in *Langues et civilisations à tradition orale*, no37, Paris, SELAF., 109 p.
- SIL, 1978, *Lexique lyèlé-français*, imprimé à Ouagadougou, 37p.
- ZAGRE, Dieu-Donné, 202, « Propriétés formelles et sémantico-référentielles des marqueurs du genre en Moore », in ouvrage collectif « La représentation sociale du langage de la femme » (édité par Charles Dossou LIGAN, Florentine Adjouavi, HOUEDENOU Flavien GBETO), LABODYLCAL, pp.537-555.